



## Sommaire

La venue de l'enfant et L'évolution du rôle du père	2
Implication des pères dans la vie quotidienne de leur(s) enfant(s)	3
Perceptions du père dans la société et at- tentes des pères	4
Conclusion	

## Synthèse de l'enquête 2014

# “ Etre père aujourd'hui ”

## Observatoire de la Famille

Conformément au code de l'Action Sociale et des Familles, l'Union Nationale et les Unions départementales des Associations Familiales ont pour mission légale de représenter et de dé-

fendre les intérêts matériels et moraux des familles devant les Pouvoirs Publics.

## Construction de l'enquête

L'enquête, réalisée en collaboration avec l'UNAF, avait pour thème en 2014 "être père aujourd'hui".

3 000 questionnaires ont été envoyés par courrier sur l'ensemble du département à des allocataires Caf au 31/12/2012 qui ont au moins un enfant à charge.

286 questionnaires ont été retournés et traités soit un taux de retour de 9,5%; à partir de ces résultats, nous pourrions donc en extraire une tendance sur le département de l'Hérault.

L'âge moyen des répondants est 43 ans, ils sont presque la moitié (49%) à appartenir à la CSP+ et 92% des répondants occupent un poste à temps plein.

Certains pères faisaient "la Une" des médias ces derniers mois pour des affaires de séparation et de garde d'enfant(s).

Ils réalisaient des "actions chocs" pour qu'on les entende.

La préoccupation de cette enquête est de savoir comment, aujourd'hui, les pères vivent leur rôle de père, auprès de leur(s) enfant(s) mais aussi au sein de la société.



## Comment les pères aujourd'hui vivent la venue de l'enfant et l'évolution du rôle du père

À la naissance de son premier enfant, l'âge moyen du répondant est 30,3 ans.

40% des répondants se sont sentis "devenir père" au moment de la naissance de leur premier enfant, alors que 34% se "sentaient père" avant la naissance de l'enfant. 24% disent "s'être senti père" progressivement après la naissance, 2% au moment "de la naissance du second enfant", "à l'apparition du désir d'avoir un enfant", et "à aucun moment".

Pour que les pères soient présents à la naissance de l'enfant, **des congés spécifiques existent.**

### L'évolution du rôle du père

Il est nécessaire de rappeler ici que l'âge moyen des répondants de l'enquête est 43 ans, ce qui signifie qu'ils sont nés au début des années 70. A cette époque, le taux d'activité des femmes était inférieur à celui qu'on connaît aujourd'hui (à peine 50% au début des années 70 pour plus de 75% aujourd'hui - source INSEE). Certaines tâches incombait donc à la mère telles le coucher de l'enfant, soins, préparation des repas. Ainsi, les pères d'aujourd'hui considèrent pour 71 % d'entre eux que leur père était "peu ou pas du tout impliqué" dans les tâches

5 pères sur 10 prennent les 3 jours employeurs à l'arrivée du premier enfant, ainsi que le congé paternité et d'accueil de l'enfant (54% pour le second enfant, 46% pour le troisième). Ce sont les pères appartenant à la CSP+ qui les prennent le plus.

Il est à noter que 18% des pères qui ont répondu à l'enquête, ne prennent aucun jour de congé à la naissance de l'enfant.

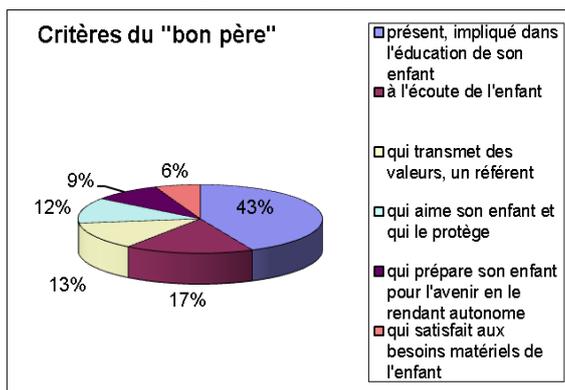
7 répondants sur 10 ont ressenti de nouvelles attentes de leur conjointe, qui étant absente en moyenne 8h45 par jour du domicile, demande une participation plus importante du père.

quotidiennes. Pour les loisirs et la scolarité, ils sont un peu plus d'un tiers à considérer que leur père était "peu impliqué" et un tiers considèrent qu'il était "plutôt impliqué".

Pour un répondant sur deux, d'autres personnes que leur père ont eu une influence sur le père qu'ils sont devenus: les membres de la famille sont des modèles pour 82% des répondants et leur mère pour un tiers d'entre eux.

*Pour les répondants de l'enquête, l'implication dans la vie quotidienne de leur(s) enfant(s) est différente de celle de leurs propres pères pour 86% d'entre eux (35% totalement différente) car ils trouvaient leur père "trop strict" ou "pas assez présent" et "pas assez à leur écoute"*

A la question, "c'est quoi être un bon père", les réponses ont été les suivantes:



## L'implication des pères d'aujourd'hui dans la vie quotidienne de leurs enfants

Lorsqu'on s'intéresse à la vie quotidienne de l'enfant, on s'intéresse à plusieurs rubriques: le coucher/contrôle du sommeil, la toilette ou le contrôle de la toilette, la préparation des repas, les loisirs avec l'enfant, accompagner l'enfant à une activité, la scolarité de l'enfant et le suivi médical.

Il est à souligner que 8 répondants sur 10 ne rencontrent pas de difficulté pour s'occuper au quotidien de leur enfant, 7 répondants sur 10 estiment ne pas être moins à l'aise que leur conjointe pour s'occuper de l'enfant.

Ils sont la moitié des répondants à dire que leur implication est influencée par l'âge de l'enfant et les trois quarts à dire que le sexe de l'enfant ne fait pas varier leur implication auprès de leur enfant.

Toutes tâches confondues, ils sont 21% "plutôt eux" à participer au quotidien des enfants les jours travaillés pour 28% les jours non-travaillés (38% pour les conjointes les jours travaillés et 31% les jours non-travaillés). Il faut cependant

nuancer ces chiffres en fonction des différentes tâches.

On constate que la préparation des repas ainsi que le suivi médical de l'enfant incombent à la conjointe du répondant; cependant, une évolution a lieu les jours où les pères ne travaillent pas avec une participation plus grande des pères.

Mais l'implication des pères est plus importante au niveau de la scolarité, des loisirs de l'enfant et de l'accompagnement à une activité, jours travaillés (respectivement 18%, 18% et 22%) ou pas (respectivement 24%, 30% et 33%).

D'après une étude de la DRESS de mai 2013 sur "le temps consacré aux activités parentales", "les temps parentaux liés aux soins et aux déplacements sont plutôt féminins alors que les hommes s'investissent plus dans les sphères de sociabilité et de loisirs". En comparant les résultats de l'enquête et les conclusions de l'enquête de la DRESS, il semblerait que de nombreuses similitudes se dessinent entre les pères des deux enquêtes.

*Le partage des tâches au sein des couples est moins inégalitaire quand les deux parents sont apporteurs de ressources, même si la mère reste toujours plus impliquée en moyenne que le père (enquête de la DRESS de mai 2013)*

## Les difficultés rencontrées

Le problème récurrent, et ce même si le père ne rencontre pas certaines difficultés (manque de patience, problème d'organisation pour certains pères) pour s'occuper de ses enfants, est la notion de temps disponible.

92% des répondants occupent un emploi à temps plein et 44% d'entre eux disent manquer de temps pour s'impliquer davantage dans la vie quotidienne de leur enfant. Cela provoque d'ailleurs un sentiment d'insatisfaction pour 82%, de culpabilité pour 52% et de frustration pour 68% (toutes catégories sociales confondues).

Ce manque de temps ressenti s'explique pour 71% des répondants par le temps passé au travail (retours tardifs à la maison, horaires qui ne correspondent pas aux

horaires des enfants...). Ils sont la moitié à avoir modifié l'organisation de leur temps de travail et parmi eux, 67% à avoir modifié leurs heures de travail et 8% à avoir pris un temps partiel (les conjointes des répondants sont la moitié à avoir pris un temps partiel pour s'occuper de leurs enfants). Dans le dernier cas, ce sont des raisons financières qui expliquent le faible taux de pères qui prennent un temps partiel, mais aussi l'image véhiculée par la société pour ces pères, même si des évolutions de mentalité ont lieu notamment avec le congé parental partagé entre le père et la mère (pas assez de recul pour avoir des résultats sur ce sujet).

## Perceptions du rôle du père dans la société et attentes des pères d'aujourd'hui

57% des répondants de l'enquête pensent que la société considère "le rôle du père moins important que celui de la mère" et ce, quelles que soient les catégories socio-professionnelles. Pourtant, les pères estiment à plus de 60% faire "les mêmes choses que la mère, mais de manière différente".

Pour certains, fatalistes, ils estiment que c'est "culturel"; pour d'autres, cette image est fautive et il faut que la société évolue, qu'il existe "une parité femme-homme" dans ce domaine également.

Ils sont partagés quant à l'image véhiculée par les médias. 72% des pères interrogés la considèrent comme très positive, mais cette tendance varie en fonction de l'âge du répondant. Ainsi, ils sont 60% des 55-65 ans à la trouver très positive et 60% des 45-55 ans la trouvent très négative. Pour ces derniers, elle n'est pas réaliste et elle est caricaturale.

A la question "la justice prend-elle des décisions justes concernant la résidence des enfants chez le

père ou la mère", 49% pensent que non et 25% pense que oui.

Pour 46% d'entre eux, la justice est systématiquement favorable à la mère, pour 11% le père est mal considéré, comme ne sachant pas s'occuper de ses enfants.

13% considèrent que la justice n'a pas évolué depuis des années dans ce domaine, et ils pensent que la garde alternée des enfants n'est pas assez prescrite (qui pour 7% des répondants est la bonne solution).



UDAF de l'Hérault  
160 Rue des Frères Lumière  
CS29000  
34060 MONTPELLIER CEDEX 2  
04 99 13 23 45  
mail: [udaf34@wanadoo.fr](mailto:udaf34@wanadoo.fr)  
Site internet: [udaf34.fr](http://udaf34.fr)



**En conclusion**, les répondants de l'enquête souhaitent participer davantage au quotidien de leurs enfants et **sont désireux de disposer de davantage de temps avec eux (en développant le télétravail, en permettant des aménagements d'horaires dans les entreprises....)**. Ainsi, dans le monde du travail, des mesures sont attendues par les pères aujourd'hui et certaines entreprises l'ont bien compris: "on commence d'ailleurs à mesurer l'impact des politiques de soutien à la parentalité pour l'entreprise en terme de fidélisation de salariés, de diminution de l'absentéisme et de performance économique. Un groupement suisse a mesuré que 100 euros investis en faveur de la parentalité rapportent 108 euros à la société". (article du journal Le Monde du 22/04/2014).

Mais une évolution des mentalités semble nécessaire, au sein de l'entreprise mais aussi au sein de la société et notamment pour la justice, qui laisse souvent la préférence de la garde à la maman.